



## PROCES-VERBAL de la réunion du COMITE SYNDICAL

Mairie de PIGNY  
Samedi 18 mars 2023 – 09 h 00

**Présents** : Christian MANCION, Patrick PARFAIT, Jean-Luc LEGER, Éric COLLIN, Mickaël GENESTE, Cyril GRILO, Patrick RICHARD, Bernard ROUSSEAU (suppléant), Joaquim VAZ.

**Absents excusés** :

Nadine EUDE-COULON

**Absents** :

Florence PETITJEAN (suppléante)

**Secrétaire** : Cyril GRILO

**Ordre du Jour** :

- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 28 janvier 2023
- Approbation compte de gestion 2022
- Approbation compte administratif 2022
- Affectation du compte de résultat
- Vote du Budget Prévisionnel 2023
- Point sur les travaux
- Questions diverses

**1) Approbation du procès-verbal du comité syndical du 28 janvier 2023**

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité Syndical.

**2) Approbation compte de gestion 2022**

Le Président présente au Comité Syndical le Compte de Gestion 2022.  
Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par 08 voix.

**3) Approbation compte administratif 2022**

Le Président présente au Comité Syndical le résultat de clôture de l'exercice 2022.

	SIVU	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	21 250.13 €	6 219.34 €
Recettes	34 038.46 €	36 072.15 €
<b>TOTAUX</b>	<b>12 788.33 €</b>	<b>29 852.81 €</b>

JL. LEGER et B.ROUSSEAU remarquent que l'excédent de 42 641.14 € est confortable.  
B. ROUSSEAU indique qu'en 2022 il y a eu beaucoup de réparation de matériel.  
JL. LEGER demande à quoi correspond la réparation du tracteur ISEKI pour 2419.25 € en 2022.  
C. MANCION précise qu'il s'agit de la réparation de l'embrayage du tracteur ISEKI.

Le Président sort de la salle.  
Monsieur LEGER, élu par l'assemblée propose de voter le compte administratif du syndicat.  
Le compte administratif est voté à l'unanimité par 7 voix.

#### **4) Affectation du résultat**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 ;  
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **12 788.33 €**  
Le Président propose d'affecter la somme de **12 788.33 €** de la section fonctionnement à la section investissement.

Le Comité Syndical vote l'affectation de résultat à l'unanimité par 8 voix.

#### **5) Vote du budget prévisionnel 2023**

##### Fonctionnement

Dépenses : 37 559 €

Recettes : 37 559€

##### Investissement

Dépenses : 110 411.14 €

Recettes : 110 411.14 €

Le budget 2023 est adopté à l'unanimité par 8 voix.

B. ROUSSEAU remarque que la moitié de l'achat du tracteur est financé par les fonds propres du SIVU.  
JL. LEGER indique qu'il y a une incertitude pour les prochaines années sur la continuité de SIVU à entretenir la trouée verte.

#### **6) Point sur les travaux**

P. RICHARD demande à revoir le roulement du prêt des épareuses entre les communes car il est difficile d'entretenir les haies sur la commune de Pigny.

JL. LEGER propose de mettre en place un planning de partage des épareuses entre les communes.

C. MANCION précise qu'il y aura un premier passage de fauchage en avril-mai en commençant par les voies communautaires. Un deuxième passage aura lieu en été (avec l'entretien des fossés) et un troisième passage en hiver.

C. MANCION indique qu'il est nécessaire de remplacer le manipulateur sur l'épareuse Kastor (montant de 3577.98€ ).

## 7) Questions diverses

Aucune question diverse.

Le prochain Comité Syndical aura lieu le : samedi 3 juin 2023 à 9 h 00.

Séance levée à 10 h 00.

Le Secrétaire de séance,

Cyril GRILO

Le Président,

Christian MANCION